

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 13 septembre 2017

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU 13 SEPTEMBRE 2017

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est réunie le mercredi 13 septembre 2017 à la préfecture du Cher.

Lors de cette réunion, la demande d'autorisation d'exploitation commerciale suivante a été examinée :

Projet : **Extension de 940 m² d'un ensemble commercial composé de 3 cellules (Les Briconautes, Extra et Kokoon) portant la surface de vente totale à 1 930 m², situé zone artisanale, route de Bussy à Dun-sur-Auron (18130)**

Déposé par : **SARL FONCIERE COEUR DE FRANCE, rue de La Fontaine à Meillant (18200)**

Surface de vente demandée : **940 m²**

La CDAC a accordé l'autorisation sollicitée à l'unanimité par 9 avis favorables.

Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - pref-communication@cher.gouv.fr

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - www.cher.gouv.fr



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher